

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES

030303

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2014

030303

Présents : M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques
DALL'ACQUA, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,
Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,
M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Bernard UTHURRY,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,
M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Véronique PEBEYRE.

Délégations de vote :

- Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
- Mme Araceli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. David CORBIN,
- M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA,
- M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY,
- Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.

030303

31 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Sur rapport de M. Clément SERVAT et sur proposition de Monsieur le Maire,

REÇU

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

le **22 DEC. 2014**

VOTE les subventions exceptionnelles ci-après :

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE

140 € à l'association « France PORTUGAL » pour la prise en charge de 20 repas complémentaires de musiciens lors de la fête de la musique du 21 juin 2014. Ce montant est prévu sur la ligne budgétaire dédiée.

640 € à l'association « GYM VOLONTAIRE » pour une participation aux frais d'organisation de la journée des enfants de juin 2014.

1 000 € à l'association « ENERGIE SANTE SOLIDARITE » pour une participation à l'acquisition de matériels informatiques et à l'organisation pratique de permanences à Oloron Ste-Marie, deux fois par semaine.

500 € à l'association « CULTURE.COM » pour une aide à l'organisation de cours de danses à Oloron Ste-Marie (rock, salsa, west coast swing, koréno).

.../...

4 000 € au Centre de Biologie et de Médecine du Sport de Pau pour la tenue de consultations hebdomadaires à Oloron Ste-Marie, en faveur des sportifs licenciés dans les clubs oloronais, en 2012 et 2013 (460 personnes accueillies par an).

1 819,23 € à la Commune d'AGNOS pour la réalisation des prestations de gestion de l'écrêteur de crues d'Agnos à prendre sur le budget assainissement.

3 320 € à l'association Fêtes de la St-Grat pour une participation aux frais d'organisation du concert des fêtes du 17 octobre 2014.

2 000 € à l'association F.C.O. Natation pour financer les déplacements du Club.

1 000 € à l'association Vitaines du O'Béarn pour l'organisation du Salon du Mariage le 28 décembre 2014 à Oloron Ste-Marie.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 16 décembre 2014.

Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 21/ 12/ 2014



LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREILH

